

Design in Translation

Environnement inclusif

Kang-Hee Lee

1. Définition

Le terme « environnement inclusif » ne trouve pas de définition dans un dictionnaire courant. Pour le comprendre, on peut en passer par les deux termes composant l'expression.

Selon le *CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales)*, l'environnement¹, autre un ensemble de choses se trouvant aux environs, ou un ensemble d'éléments et de phénomènes physiques autour d'un organisme vivant, se définit comme un aspect physique et immatériel de ce qui gravite autour d'un être humain. Par exemple, un environnement social ou culturel.

Concernant le terme « inclusif », il s'agit d'un adjectif désignant une personne ou un groupe en mettant fin à leur exclusion (par exemple : « société inclusive et solidaire »). Le site du *CNRTL* le définit également comme « qui contient en soi quelque chose d'autre² ». »

Mais l'association de ces deux termes s'en trouve-t-elle éclairée ? La notion d'environnement inclusif est notamment mise au point par Charles Gardou dans son livre, *La société inclusive, parlons-en !* Elle est décrite comme une sorte de désir à harmoniser une société qui doit encore développer l'ensemble des conditions naturelles et culturelles dans lequel vivent ses membres. Il écrit en effet qu'« on aspire à un environnement inclusif. On espère un développement inclusif et, plus globalement, une culture inclusive³ », c'est-à-dire des pratiques culturelles, artistiques, sportives ou touristiques ouvertes à tous.

2. En français ancien

Selon le CNRTL en ligne, le terme d'environnement provient d'« *environemenz*⁴ » qui, attesté dès 1265, désigne un « circuit, contour » et renvoie à l' « action d'environner ». Ensuite, le mot inclusif peut étymologiquement être défini comme « inclus, compris » et « qui renferme en soi » : il est ainsi un mot emprunté au latin « *Inclusivus*⁵ » signifiant, « qui inclut ». La décomposition du terme laisse entendre que « l'environnement inclusif » désigne peut-être moins un lieu que l'état, le sentiment des membres d'une société qui ne se sentent pas exclus par cette dernière.

3. Explication du concept et

problématisation

L'objectif spécifique de la société inclusive à laquelle aspire Charles Gardou est que l'ensemble des citoyens contribuent et participent à la construction d'un environnement inclusif. Il discerne donc les conditions pour bâtir un environnement inclusif et en distingue trois aspects différents. Le premier aspect, éducatif, consiste en l'éducation, l'accueil de la petite enfance, l'école, l'Université et les lieux professionnels inclusifs. Le deuxième aspect apporte des pratiques culturelles, artistiques, sportives ou touristiques. En dernier lieu, il revêt l'aspect politique composant des politiques, des législations, des structures et des dispositifs.

Peut-on trouver des illustrations de cette notion ? C'est notamment le cas dès qu'on aborde la question de l'accessibilité⁶. Par exemple, l'un des efforts de la mairie de Paris qui a projeté et a procédé la rénovation de huit grandes places, dont la Place de la Bastille, semble s'approcher de l'idée à laquelle Charles Gardou aspire⁷. Lorsque l'on observe le projet de Place de la Bastille, de vastes espaces piétons et de nouvelles traversées piétonnes ont été réalisées⁸. Ainsi, une presqu'île entièrement dédiée aux piétons et aux mobilités douces s'étend sur plus de 11 000m². Ensuite, les trottoirs qui bordent la nouvelle place sont plus larges afin de rendre les déplacements à pied plus agréables et de nouvelles traversées piétonnes, raccourcies et élargies, répondent aux besoins des piétons et des différentes situations de handicap. De plus, un « fil d'Ariane⁹ » devrait permettre de guider les personnes malvoyantes de façon plus facile et le sol de la place devrait être remplacé par des pentes douces pour le confort des personnes à mobilité réduite.

Loin d'être une utopie, l'environnement inclusif peut être mis en œuvre avec les usagers concernés par tel ou tel espace et toucher, ainsi, le plus grand public possible.

Kang Hee LEE, Master 2 « Design, Arts, Médias », Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2021-2022.

-
1. CNRTL - Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. (s. d.). Environnement. Dans *Lexicographie de CNRTL*. Consulté le 15 décembre 2021 sur :
 2. CNRTL - Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. (s. d.). Inclusif. Dans *Lexicographie de CNRTL*. Consulté le 15 décembre 2021 sur :
 3. GARDOU, Charles, *La société inclusive, parlons-en !*, Toulouse, Érès, Coll. « Connaissances de la diversité », 2012, p. 10.
 4. CNRTL - Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. (s. d.). Environnement. Dans *Etymologie de CNRTL*. Consulté le 15 décembre 2021 sur :
 5. CNRTL - Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. (s. d.). Inclusif. Dans *Etymologie de CNRTL*. Consulté le 15 décembre 2021 sur :
 6. GARDOU, Charles, *La société inclusive, parlons-en !, op. cit*, p. 10.
 7. *Ibidem*, p. 10.
 8. Site de la Mairie de Paris, « La Place de la Bastille poursuit sa métamorphose » Mise à jour le 27 octobre 2019 [Consultation le 20 novembre 2020] Disponible sur :
 9. *Ibidem*.